

**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire : Le premier jalon d'un chantier incontournable pour le Québec

Montréal, le 7 juin 2022 - Le Centre d'écologie urbaine de Montréal (CEUM) souligne les avancées proposées par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) dans la nouvelle *Politique nationale d'architecture et d'aménagement du territoire* dévoilée hier, tout en soulevant les enjeux de sa mise en oeuvre. Issue d'une vaste démarche de consultation et très attendue depuis plusieurs décennies, le CEUM est satisfait d'y retrouver un constat lucide des problématiques de développement et d'aménagement du territoire.

« Pour le moment, nous restons en attente du plan d'action prévu en 2023 car le réel défi sera celui de la mise en oeuvre. Dans ce contexte, il sera nécessaire d'engager des moyens financiers, réglementaires, professionnels et techniques pour développer des milieux de vie attrayants, durables, sécuritaires et favorables aux saines habitudes de vie » souligne Véronique Fournier, directrice générale du CEUM.

Susciter la mobilisation des Québécois

La vision de la Politique invite les Québécois et Québécoises à un autre modèle de développement que celui qui prévaut depuis des décennies au Québec. Devant ce défi, le CEUM estime qu'il est primordial de déployer un chantier important d'éducation, de sensibilisation et de développement d'une citoyenneté territoriale pour susciter l'adhésion, mais surtout accélérer le mouvement en faveur de villes à échelle humaine. Le plan d'action devrait, de l'avis du CEUM, comprendre des ressources et des moyens en ce sens.

« À titre d'exemple, dans les pays faisant office de référence sur le sujet, l'aménagement est inscrit dans le cursus des jeunes, afin que ces derniers développent un regard critique sur le territoire et soient sensibilisés à la valeur du patrimoine » mentionne Mikael St-Pierre, urbaniste et coordonnateur Aménagement au CEUM.

Garantir le suivi et l'indépendance de la Politique

Le gouvernement reconnaît que l'aménagement est un acte politique et que la gouvernance du territoire est chose complexe. Le CEUM suggère donc la nomination d'un Aménagiste en chef pour le Québec. Celui-ci agirait comme véritable gardien des valeurs de la Stratégie et assurerait la concertation entre les ministères et organismes gouvernementaux concernés par l'aménagement. La création d'un tel poste permettrait de maintenir une cohérence et une indépendance dans les processus gouvernementaux liés à la planification du territoire, notamment en ce qui a trait à la protection des territoires agricoles.

En septembre 2021, le CEUM a rédigé un mémoire dans le cadre de la grande conversation nationale sur l'urbanisme et l'aménagement du territoire. Basé sur le contenu du document de consultation, ce mémoire agit à titre de complément pouvant permettre de bonifier certains axes, en particulier ceux de la croissance urbaine et des milieux de vie.

– 30 –

À propos du Centre d'écologie urbaine de Montréal

Le Centre d'écologie urbaine de Montréal est un OBNL qui a pour mission de développer et de proposer des pratiques et des politiques urbaines contribuant à créer des villes écologiques, démocratiques et en santé. Depuis près de 25 ans, le CEUM a permis à des milliers de citoyens, organisations et décideurs de participer activement aux projets d'aménagement de leurs quartiers et aux enjeux urbains.

Renseignements et demandes d'entrevue :

Pauline Salaün, Chargée de projets – communications

Centre d'écologie urbaine de Montréal

514-562-4754

communications@ecologieurbaine.net